

LES GROUPES DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE

Pour mieux s'orienter dans un monde complexe

Les interventions systémiques coopératives

4^{ème} principe :

C'est à l'intervenant de créer le contexte qui favorise la coopération

Créer un contexte coopératif suppose de tenir compte de la manière dont la personne consultante formule sa demande d'aide.

On distingue schématiquement 4 types de relation possible¹ :

Type de Demande	Définition de la Relation
Vient poussé par quelqu'un d'autre	Relation de visite
Souffrance sans espoir de solution	Relation de plainte
Recherche de solutions à essayer	Relation de recherche, d'achat, relation de Conseil
Mise en place de solutions imaginées	Relation de co-expertise

Tableau et terminologie inspirés des thérapies Orientées par les Solutions

- « Relation de **visite** », « passant » (Steve de Shazer) ou « relation non engagée » (MC Cabié)

Soit il n'y a pas de demande personnelle. D'ordinaire, le « visiteur » est envoyé par quelqu'un (qui est le véritable "client"). Il vient contraint, ou pour faire plaisir à quelqu'un d'important pour lui.

Soit, même si un problème est reconnu, aucune aide n'est souhaitée

- « Relation de **plainte** », « plaignant » (SdS), relation de recherche (MCC)

La personne demande de l'aide, mais n'a pas d'objectif au sens travaillable :

- Soit : demande qui s'autoannule (pas de solution, TOUT a déjà été essayé...)

- Soit : le problème est défini comme dépendant totalement de quelqu'un d'autre

La plainte est forte, authentique, mais le patient vit son problème comme insoluble

- « Relation de **conseil** » ou « acheteur » (SdeS), « relation de consultance » (MCC)

Le client reconnaît l'existence d'un problème, et demande de l'aide. Il a des ressources personnelles, mais il a le sentiment de ne pas avoir de solution appropriée.

- « Relation de **co-expertise** » ou « relation de co-thérapeute »

Le client identifie le problème, connaît des solutions possibles et a les ressources pour les appliquer, mais il a besoin de soutien pour le faire.

*La responsabilité de l'intervenant est de **transformer, par ses réponses, tout type de demande en relation de co-expertise**, et de maintenir ensuite une relation de coopération, c'est-à-dire de confiance et de respect dans le but de travailler ensemble à l'atteinte de l'objectif défini à ce travail commun*

¹ D'après le modèle proposé par l'Approche Orientée par les Solutions